

MAUX

d'exil

Éditorial

S'engager ensemble

Cécile Chaussignand, vice-présidente du Comede

Depuis 1979, le comité pour la santé des exilé.es agit pour défendre l'accès aux soins et aux droits des personnes exilées, en France. En augmentation régulière, l'activité du Comede a permis de soutenir plus de 9 000 personnes l'année dernière, grâce aux consultations et permanences téléphoniques réalisées sur l'ensemble des sites où le Comede est présent, en Île-de-France, en PACA, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Guyane.

Ces soutiens et accompagnements sont réalisés par une équipe de professionnel.les, salariée et bénévole, toujours plus importante et engagée, mobilisée sur différents terrains. Et dans un contexte politique et social extrêmement défavorable aux étrangers vivant en France, marqué par de plus en plus d'incertitudes, accueillir et soutenir les plus vulnérables devient un acte de résistance.

Le Comede se mobilise aussi en s'alliant à des collectifs inter associatifs, en s'engageant pour des appels à mobilisation en faveur de l'accès aux soins, en soutenant des œuvres artistiques permettant de mieux connaître les parcours d'exil, et en agissant, avec d'autres, pour dénoncer les exclusions, les invisibilisations, les obstacles rencontrés par les personnes exilées, en France. Vous en trouverez quelques exemples dans ce numéro. Vous aussi, lectrice, lecteur, pouvez contribuer à ces actions. Vous pouvez soutenir les mobilisations et manifester votre solidarité avec les personnes accueillies chaque année au Comede.

Devenir bénévole auprès de nos équipes, adhérer et participer à la vie associative, ou encore faire un don, c'est aussi manifester votre solidarité. Je vous souhaite une bonne lecture !

45 ans
d'engagement pour la santé
et les droits des exilé·e·s



Juin 2024 - Manifestation contre les politiques d'extrême droite

Sommaire

Septembre-Décembre 2024

Appel des soignant·e·s pour préserver le droit à la santé	p. 2
<i>Arnaud Veisse, directeur général</i>	
L'interprétariat professionnel en santé	p. 2
<i>Yasmine Flitti, directrice générale adjointe</i>	
Le Revers de la médaille	p. 3
<i>Bénédicte Maraval, assistante sociale référente</i>	
Le livre noir de l'asile en France	p. 4
<i>Christophe David, journaliste et trésorier du Comede et Anne Legoff, assistante sociale référente</i>	
Le tissage militant : collectifs et plaidoyers	p. 5
Le Comede a 45 ans. Ça se fête, non ?	p. 8
<i>Agathe Coutel, chargée de communication</i>	

Appel des soignant·e·s pour préserver le droit à la santé

Arnaud Veisse, directeur général du Comede

En juin 2024, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, un collectif de soignant·e·s et d'organisations de santé et d'aide aux étrangers, dont le Comede, MDM et Aides, se met en place afin de préserver les principes déontologiques et de santé publique du droit à la santé pour tout·e·s face à la progression des politiques d'extrême droite. Dans le sillage de la récente loi Darmanin sur l'Immigration, les déclarations à visée populiste-xénophobe se poursuivent sur le cas emblématique de la suppression de l'Aide médicale État, mais ce sont des pans entiers de l'accès équitable aux soins et à la prévention qui se trouveraient menacés selon les résultats des élections législatives.

Le collectif lance alors l'appel « soignantes et soignants : notre engagement pour la santé de toutes et tous », avec ces alertes : « les politiques d'extrême-droite mettent en danger la santé publique en affaiblissant la protection sociale et l'organisation de notre système de santé solidaire. Elles fragilisent les plus vulnérables et aggravent les inégalités » ; « Déjà à l'œuvre, les restrictions de l'accès à la sécurité sociale et à l'aide médicale d'État (AME) pour des personnes en demande d'asile ou en attente de titre de séjour, pourraient se généraliser selon la majorité issue des élections législatives » ; « Au nom de l'éthique, de la déontologie des professions de santé et des principes républicains d'intérêt général, nous n'acceptons aucune atteinte au droit fondamental à la santé et aucune remise en question de notre indépendance professionnelle. Nous refusons de choisir entre les personnes qui peuvent être soignées et celles qui sont abandonnées à leur sort ».

Dépassant rapidement les 5000 signataires, l'appel est publié dans Ouest France le 27 juin, et proclamé à la Sorbonne Université dans le cadre d'une réunion publique de 200 soignant.es du collectif, en présence des médias. Par la suite et jusqu'à ce jour, le collectif continue de porter ses alertes et analyses par des actions ciblées envers les parlementaires



Mobilisation des soignant.e.s juin 2024

nouvellement élu.e.s et le nouveau Premier ministre. Suite aux déclarations du ministre de l'Intérieur contre l'AME, il est notamment à l'origine de la tribune publiée le

L'interprétariat professionnel en santé : l'importance de comprendre

Yasmine Flitti, directrice générale adjointe du Comede

L'importance de l'interprétariat professionnel dans l'accompagnement et l'accueil des personnes exilées est très rapidement devenue majeure au Comede.

Plus qu'un simple intermédiaire, l'interprète est intégré au dispositif de soins mis à la disposition des patients, posant ainsi de fait les questions centrales de confiance, de respect de la confidentialité et de secret professionnel. Ce rapport de confiance établi avec, et grâce à, l'interprète implique de sa part impartialité, professionnalisme, empathie et mesure afin de trouver la bonne distance. Il est un professionnel reconnu par les soignants comme acteur de la relation

28 septembre dans Le Monde par 8 anciens ministres de la Santé, qui s'associent « pour rappeler l'importance du maintien de l'aide médicale de l'État ».

thérapeutique qui restitue avec finesse le propos du patient et celui du soignant en s'attachant au sens.

En 2023, 45 % des personnes accueillies dans nos dispositifs étaient allophones. Si au Comede le recours à l'interprétariat professionnel est généralisé, dans l'accueil dit « du droit commun » la pratique peine encore à se faire une place. Pourtant, une compréhension mutuelle entre médecin et patient·e est indispensable pour garantir une prise en charge efficace, rapide et pertinente.

« L'interprétariat linguistique dans le domaine de la santé garantit aux professionnels de

santé les moyens d'assurer la prise en charge des personnes qui ne maîtrisent pas ou imparfaitement la langue française dans le respect de leurs droits prévus au présent titre, notamment du droit à l'information, du droit au

consentement libre et éclairé, du droit au respect de leur vie privée et au secret des informations les concernant. » Article D. 1110-6 du CSP, issu du décret n° 2017-816 du 5 mai 2017.

Plus de ressources sur le site du Guide du Comede!
Traduire pour ne pas trahir, Maux d'exil n° 49²

L'interprétariat médical nécessite de faire appel à des professionnels



Le Revers de la médaille

Bénédicte Maraval, assistante sociale référente au Comede

Cet été en France, une seule actualité : les jeux olympiques et paralympiques. Nous ne pouvons pas éviter les exploits de Léon Marchand, Shirine Boukli, Marie Patouillet, Teddy Rinner et toutes les autres « stars », la fierté, l'unité de la France. Nous avons aussi entendu parler de l'audace de la cérémonie d'ouverture, des jeux inclusifs ou de la promesse d'un héritage social pour la 1^{ère} fois dans l'histoire des jeux.

C'est vrai, il y a bien eu 256 places pérennes pour les « grands précaires » qui vivaient aux abords des sites des jeux olympiques. C'est donc possible, mais tellement en dessous de ce que Le Revers de la Médaille avait chiffré. Nous demandions 20 000 places en France dont 7 000 en Île-de-France. Bilan fin septembre : une augmentation de 40 % des expulsions des lieux de vie en Île-de-France, 20 000 personnes concernées.



Action militante du collectif Revers de la Médaille à Paris

1. <https://guide.comede.org/?s=interpr%C3%A9tariat>
2. <https://www.comede.org/download/n49-traduire-pour-ne-pas-trahir-fevrier-2016/?tmstv=1729859827>
3. Travailleur·ses du sexe
4. Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques



Le Revers de la Médaille, Paris.

Le Revers de la médaille est un collectif de plus de 100 associations de solidarité qui agissent au quotidien avec un public en rue ou qui vit de la rue. Ça en fait du monde et des profils différents ! Des exilé·es sur les campements, des travailleurs dans des squats, des TDS³, des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitations dans le commerce du sexe, des « grands marginaux », des mal-logés, des familles hébergées par le 115, des usager·es de drogue et bien d'autres encore.

Le Comede a pris sa place dans ce collectif mobilisé pour que la dynamique des jeux ne soit pas synonyme de renforcement de l'exclusion mais qu'au contraire ils lèguent un héritage social positif. C'était l'occasion de mettre en lumière « nos » sujets, de mettre en avant le public que nous accompagnons et que nous défendons tous les jours.

Le collectif a existé médiatiquement le 30 octobre 2023, à l'envoi d'une « lettre ouverte » pour dénoncer le « nettoyage social » et pour la 1^{ère} action de collage autour du Cojop⁴. Nous avons réussi à travailler ensemble et nous avons beaucoup travaillé !



Arnaud Veisse, directeur général du Comede en manifestation.

Nous y avons cru... un moment en tout cas. Nous avons enchaîné les rdv « institutionnels » avec des ministères, des députés, la Région, la Ville de Paris entre autres, monté des actions de visibilité, à chaque fois joyeuses et mobilisatrices (une centaine de militantes à chaque « opération »), organisé des conférences de presses, répondu aux journalistes.

Dès le départ, le Comede s'est impliqué dans le Revers de la médaille, par du temps de salariée (nous étions chef de file sur le plaidoyer « santé, prévention ») et une participation financière. Mais aussi par sa forte mobilisation lors des actions, dans les médias, sur les évacuations, sur les réseaux sociaux, dans les rendez-vous ou dans les manifestations.

Nous ne connaissons pas Léon, Shirine, Marie, Teddy mais tous les jours nous accompagnons Niclette, Tyna, Boubacar, Percer et d'autres qui traversent des épreuves même si elles ne sont pas olympiques.

Alors oui, le collectif s'arrête avec les JOP, mais au Comede maintenant on sait « craquer les fumi » !

Le livre noir de l'asile en France

Christophe David, journaliste et trésorier du Comede et Anne Legoff, assistante sociale référente au Comede

Le collectif Asile Île-de-France⁵, dont fait partie le Comede, a publié au printemps « L'asile en terre hostile ». Ce livre noir dresse un tableau inédit sur la difficulté d'accès aux droits pour ceux qui demandent protection en France. Ce dossier est le fruit d'un travail réalisé par le collectif sur les deux dernières années.

La procédure d'asile a été profondément modifiée en 2015, puis en 2018 et enfin en 2024 avec la loi dite « Darmanin ». Toujours dans le sens d'un durcissement des conditions d'accueil. Ce cadre législatif restrictif est renforcé par une forme de maltraitance administrative dont Asile en terre hostile dresse un inventaire inquiétant tiré de l'expérience de quinze associations. La dématérialisation des procédures, généralisée, que ce soit devant l'Ofii⁶, en préfectures ou à l'Ofpra⁷, en est une première forme. Malheur à ceux qui ne disposent pas d'une connexion internet régulière ou d'un smartphone. Tout est numérisé, déshumanisé.

L'administration n'a plus de guichet. Plus exactement, elle sous-traite ce contact humain à des associations (les Spada⁸) chargées du premier accueil des demandeurs d'asile. Mais cet accompagnement social et juridique n'est pas toujours au rendez-vous, faute de moyens, et parfois de personnel compétent. « On peut rece-



« J'ai écrit des mails à l'OFII pour expliquer ma situation et connaître la suite de la procédure, mais je n'ai jamais eu de réponse. (...) À ma sortie de l'hôpital, je ne savais pas où aller ni quoi faire. »

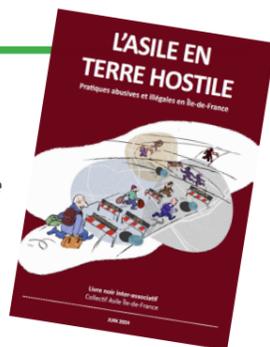
Extrait du rapport « Asile en terre hostile »



voir 40 à 60 personnes en une matinée prises en charge pour seulement trois employés », raconte un ancien salarié d'une de ces structures d'accueil citées dans le rapport.

« On peut recevoir 40 à 60 personnes en une matinée prises en charge pour seulement trois employés »

La mauvaise foi voire parfois le mensonge des préfectures est aussi largement docu-



« Le taxi m'a déposée à la gare de Lyon. Je n'avais personne, donc je me suis assise avec mon petit sac et la nuit est venue me trouver. (...) J'ai dormi là-bas un peu plus d'un mois. »

Extrait du rapport « L'asile en terre hostile »

menté dans ce livre noir. Celle de Bobigny multiplie ainsi les convocations pour pousser le candidat à la faute. Elle consigne les rendez-vous sur des fiches papier, avec une signature hebdomadaire dont elle garde seule la trace. Si bien que lors de contentieux, elle peut soutenir que les personnes ne se sont jamais présentées. Cette situation a été observée plusieurs fois par les associations.

Pour désengorger l'Île-de-France, qui représente encore 29 % des demandes d'asiles introduites à l'Ofpra, le gouvernement a entrepris en 2022 de délocaliser une partie des exilés en région. Problème, l'OFII prend rarement en considération les attaches familiales ou amicales des demandeurs à l'image de Noura, une soudanaise orientée à Metz alors qu'elle avait indiqué vivre chez son époux réfugié en Seine-et-Marne. Et faute de s'être rendue en Moselle, elle a perdu tous les droits associés à la demande d'asile, l'allocation journalière notamment. « Même quand on finit par accorder à ces personnes une protection internationale, avant d'envisager de les intégrer, on les a d'abord désintégré », commente Anaïs de Dom'Asile. Un bon résumé des méthodes abusives sinon illégales de l'appareil d'État.

5. Le collectif est composé de plusieurs associations : l'ACAT France, ATMF, ARDHIS, la Cimade, le Comede, Dom Asile, le Gisti, JRS France, Paris d'Exil, Solidarité Jean Moulin et le Secours Catholique Caritas France

6. Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

7. Office français de protection des réfugiés et apatrides

8. Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

COLLECTIFS ET PLAIDOYERS, LE TISSAGE MILITANT

Des professionnel·les du Comede accueillent et accompagnent des patient·es depuis cinq dispositifs sur l'Hexagone et en Guyane. Cependant, l'engagement militant défendu par le Comede ne s'arrête pas aux portes des centres de soin. Membre de plusieurs collectifs et plaidoyers, le Comede s'engage auprès d'autres organisations autour de valeurs communes.

De Quel Droit

Yasmine Flitti, directrice générale adjointe du Comede

Le site internet De Quel Droit a été créé dans les années 2000 et porté par plusieurs structures (le GISTI et le Cicade puis ESPACE) pendant 20 ans. L'association De Quel Droit s'est constituée en 2021 et travaille à la mise à jour du site et de son contenu. La complexification du droit des étrangers et ses spécificités, ainsi que l'ouverture au grand public des bases de données des juridictions administratives et judiciaires, font craindre aux actrices qui défendent l'accès aux droits des personnes étrangères une montée en puissance de la justice prédictive, fondée sur des algorithmes,

au détriment de la sauvegarde des droits des personnes. L'association travaille à faire progresser l'accès au(x) droit(x) des personnes étrangères par le partage de la jurisprudence et d'outils juridiques, en mettant en commun les compétences et connaissances des spécialistes en la matière. Ainsi, des praticien·nes membres individuels et des structures spécialisées unissent leurs expertises et diffusent leur savoir. L'association donne accès gratuitement via le site internet à une sélection de décisions de justice portant sur tous les aspects du droit des étrangers.

<https://app.dequeldroit.fr/>

DE QUEL DROIT?



Le Comede et l'Anafé

Christian Mongin, médecin et vice-président du Comede

L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les personnes étrangères (Anafé) est une association qui défend les droits des personnes étrangères qui se présentent aux frontières françaises afin qu'elles puissent être traitées avec dignité et dans le respect des procédures et des droits fondamentaux. Le Comede, qui en est un des membres fondateurs, participe au conseil d'administration et aux activités de l'Anafé depuis sa création en 1989. Elle intervient aux frontières externes de l'espace de Schengen, essen-

tiellement dans les zones d'attente aéroportuaires (Zapi) et aux frontières dites internes de cet espace, notamment aux frontières italiennes et espagnoles depuis le rétablissement du contrôle à ces frontières en 2015.

« Le Comede, qui en est un des membres fondateurs, participe au conseil d'administration et aux activités de l'Anafé depuis sa création en 1989 »

L'Anafé milite pour la fin de l'enfermement administratif des personnes étrangères aux frontières et des mineurs isolés ou accompagnés. La mise en place d'un recours suspensif et effectif pour toutes et tous, c'est à dire la possibilité de contester la privation

de liberté et la mesure de refus d'entrée dont elles font l'objet devant un juge et la mise en place d'une permanence d'avocats gratuite prise en charge par l'État.

Sur le plan opérationnel, l'Anafé assure un soutien direct (assistance juridique) et indirect (formation des avocats) mais également des observations sur le terrain qui documentent les conditions des personnes retenues dans les zones d'attente ou aux frontières internes. Elle agit également à travers ses activités d'analyse, de communication, de sensibilisation et de plaidoyer. Par ailleurs, son expertise sur les frontières françaises et les lieux d'enfermement fait d'elle un interlocuteur légitime et reconnu auprès des pouvoirs publics et institutions, et un référent pour les personnes étrangères, leurs proches et leurs soutiens.

L'Anafé combat ainsi cette politique de



criminalisation des personnes étrangères qui est constitutive d'une violation des droits fondamentaux.

« L'Anafé milite pour la fin de l'enfermement administratif des personnes étrangères aux frontières et des mineurs isolés ou accompagnés »

Le Comede participe de façon active aux travaux du conseil d'administration de l'Anafé et est régulièrement sollicité par l'Anafé pour des personnes qui présentent des problèmes d'accès aux droits et à la santé notamment des femmes enceintes et des mineurs retenus dans des lieux d'enfermement. Enfin le Comede a participé avec l'Anafé ces deux dernières années à la Grande Maraude solidaire à Montgenèvre, événement important de soutien aux personnes qui traversent les frontières internes et aux associations qui les accompagnent.



Campagne de l'Anafé « fermons les zones d'attente »

Action et droits pour les femmes exilées et migrantes

Yasmine Flitti, directrice générale adjointe du Comede

ADFEM est issu de la fusion de deux groupes, le GRAF (Groupe asile femmes) et le Comité d'action interassociatif contre la double violence. Le GRAF s'est formé à l'issue d'une réunion publique « Droit d'asile pour les femmes persécutées » organisée par le Collectif national pour les droits des femmes à la Bourse du travail le 3 juin 2004. Le Comité d'action contre la double violence a été formé

en avril 2003 suite à un appel lancé en mars par le Groupe femmes de Turquie en solidarité avec une jeune femme turque reconduite à la frontière après avoir été mise à la porte et dénoncée à la préfecture par son mari. La première réunion a eu lieu en mai 2003. En 2008 nous avons réuni sous le nom de ADFEM, action et droits pour les femmes exilées et migrantes, ces deux initiatives car

elles avaient un objectif commun et transversal, la lutte pour les droits des femmes migrantes et exilées et contre les violences faites aux femmes. À l'heure actuelle ADFEM est composé des organisations suivantes : Cimade Ile de France, le Comede, la Fasti⁹, la FNSF¹⁰, Femmes de la Terre, la LFID¹¹ et Rajfire.

9. Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés
10. Fédération nationale solidarité femmes
11. Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie



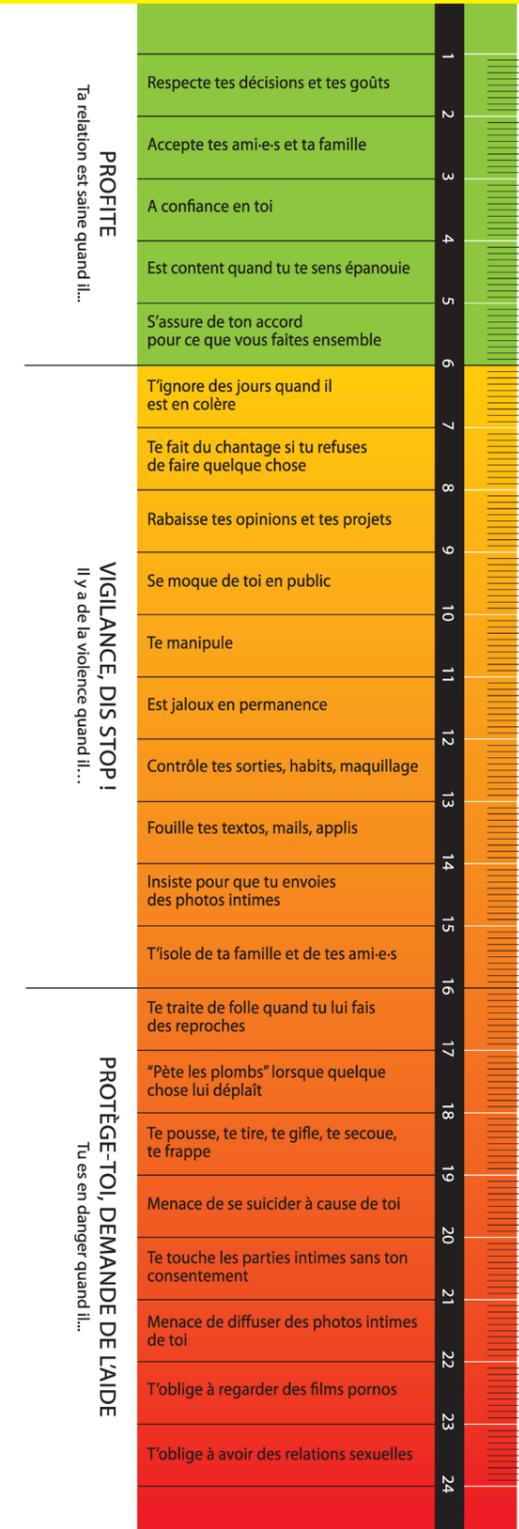
EN 2023, LES ACTIVITÉS DU COMEDE ONT ÉTÉ SOUTENUES PAR DES DONS DE PARTICULIERS ET PAR :

- L'Assistance-Publique des Hôpitaux-de-Paris et l'hôpital de Bicêtre ;
- Les ministères de la Santé (DGS, ANSP), de l'Intérieur (DA, Dian), de la Ville (Dihal, ANCT), de l'Éducation (FDVA), le Fonjep, la Cnam et la Cpm 94 ;
- Le Fonds européen, Fami asile et intégration ;
- Les ARS d'Ile-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Guyane ;
- La Driets IDF, la Driets Aura, les DRDFE Aura, IDF et Paca, la DGCopop Guyane ;
- La Ville de Paris (DSP), le Département du Val-de-Marne (ASE), la DDETS 42 ;
- La Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre, la Fondation Rothschild, la Fondation Arceal, s/e Fondation Caritas France, la Fondation Raja, le Fonds Inkermann s/e Fondation de France, la Fondation Voix-es vues d'ailleurs, la Fondation Barreau de Paris Solidarité ;
- Les associations Sidaction, Médecins sans frontières, Aides.



Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre



Outil de sensibilisation aux violences faites aux femmes

Les autres collectifs...

La CFDA (Coordination française pour le droit d'asile) veille à l'application effective du droit d'asile et des droits des demandeurs d'asile et des réfugiés. La CFDA se donne pour but, aux trois niveaux national, régional et européen, en contact étroit avec le H.C.R. : d'échanger des informations, analyser les situations et travailler en commun sur les différents thèmes relatifs au droit d'asile et aux conditions d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, elle exerce un rôle de vigilance et d'alerte et assure un dialogue avec les administrations.

Le Collectif pour le Droit à la Domiciliation est constitué du Secours catholique, du CASP, de la FEP, de Dom'asile et du Comede, et fait suite à l'organisation des États Généraux pour la domiciliation en Ile de France en 2009. Il a pour objectif, d'une part, de promouvoir le principe d'un dispositif unique de domiciliation effectivement accessible par toutes les personnes ne pouvant justifier d'une adresse stable pour faire valoir leurs droits et, d'autre part, de défendre le droit pour toutes les personnes sans domicile stable d'utiliser une domiciliation administrative pour l'accès à leurs droits, aux prestations et aux services garantis par la loi.

Le collectif Dasem-Psy réunit des psychiatres, psychologues, médecins et associations pour la reconnaissance des troubles psychiques des personnes exilées et la défense du droit au séjour pour raison de psychotraumatismes.

MOM (Migrants Outre-mer) est un réseau associatif destiné à décrypter les réalités locales de l'immigration et faire valoir les droits des étrangers. MOM anime une liste de discussion électronique ouverte à tous et un site internet.

L'ODSE (Observatoire du droit à la santé des étrangers) a pour objectif d'analyser la réalité des droits à la protection maladie et à l'accès aux soins, ainsi que des textes régissant le droit au séjour pour raison médicale.

L'OEE (Observatoire de l'enfermement des étrangers) a été fondé en mai 2010 à l'initiative de 13 organisations (associations et syndicats) françaises actives dans le soutien aux étrangers, afin de porter le regard de la société civile sur le processus et les lieux de l'enfermement des étrangers. Il est né du constat d'un recours de plus en plus systématique à l'enfermement des étrangers en France. La charte de l'OEE dénonce « la banalisation de l'enfermement administratif et la pénalisation du séjour irrégulier comme mode de gestion des étrangers ».

LES SERVICES DU COMEDE

www.comede.org - 01 45 21 39 32

Consultations & ateliers pluridisciplinaires

dans les centres de soins et d'accompagnement en régions IDF (Bicêtre, Paris), Aura (Saint-Etienne), Paca (Marseille) et Guyane (Cayenne).

Modalités d'accueil et de prise de RV sur : www.comede.org

Permanences téléphoniques médicale & psychologique, et sociale & juridique. Coordonnées et détails sur : www.comede.org

Centre de formation : 01 45 21 39 32 - contact@comede.org

Publications téléchargeables sur le site www.comede.org

Guide Comede et Livrets bilingues, articles électroniques et ressources du Guide Comede (sur le site internet dédié : www.guide.comede.org)



Le Comede a 45 ans. Ça se fête, non ?

Agathe Coutel, chargée de communication au Comede

Cela peut paraître incongru de célébrer cet entre-deux âges. Après tout, comme il a été dit lors de notre soirée d'anniversaire « ce sont les gosses et les vieux qui fêtent le milieu de dizaine ! ». Mais alors que les cotillons de la Saint-Sylvestre balayaient encore les sols français, l'année 2024 fut introduite avec fracas par la fameuse loi immigration dite « intégration et asile » ... Vaste programme qui a eu le mérite de remettre tout le monde en rang serré d'un claquement de doigt.

Disons-le franchement, toutes celles et ceux qui s'engagent auprès des personnes étrangères vulnérables passent une année 2024 compliquée. Nouvelle loi immigration, truffée de cavaliers législatifs, le rapport du mal-logement qui annonce une année noire pour les plus précaires, le Sénat qui vote pour transformer l'AME en une aide médicale d'urgence, limitant l'accès aux soins pour les sans-papiers... Et tout ça, rien qu'en janvier.

Depuis 45 ans, les comédiens et les comédiennes – comme nous aimons à nous appeler en souriant – ne lâchent rien. Depuis 45 ans, l'engagement des femmes et des hommes auprès des personnes exilées arrache des petits bouts d'humanité à des politiques toujours plus mortifères. Alors cette actualité morose, ce climat politique inquiétant, n'allaient pas museler



Concert du groupe BinoBin pour la soirée d'anniversaire du Comede

notre volonté. Les salarié-es et les bénévoles ont resserré les rangs.

Autour de la mission principale, déjà, en continuant d'accompagner et de soigner les personnes exilées : en 2023, plus de 9400 personnes ont été soutenues par les équipes du Comede et 2024 s'annonce elle aussi, encore une fois « année record ». Mais aussi en investissant toujours un peu plus le centre ressources, assurant notamment la formation des autres professionnelles et une mission de plaidoyer aux côtés du réseau associatif. En 2024, le Comede a déjà soutenu et porté une quinzaine de communiqués inter-associatifs, prouvant qu'il n'a rien perdu de sa vigueur avec les années.

45 ans que le Comede soigne, accompagne, soutient, alerte, manifeste, forme. Plus de quatre décennies à créer du lien avec les autres organisations du secteur, car nous savons que la force réside dans le collectif. Alors, pourquoi célébrer 45 ans ? Mais parce que nous en avons besoin ! Souvenons-nous que c'est ensemble que nous sommes puissants et que c'est ensemble, en pluridisciplinaire, que nous obtenons nos petites victoires et nos grandes réussites. C'est vrai, l'avenir inquiète et les restrictions budgétaires de l'État donnent quelques insomnies. La montée des extrêmes aussi. Dans cette actualité, nous avons toutes et tous besoin de faire du bruit, de nous réunir, de rire et de danser, encore. Pour se rappeler que rien n'est acquis mais que malgré tout : nous, on est là.



Maux d'Exil, septembre - décembre 2024 :

RÉALISATION :
Parimage

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Didier Fassin

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Arnaud Veïsse

RÉDACTRICE EN CHEF :
Agathe Coutel

ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
Karine Crochet, Camille Kardache,
Faroudja Mameni, Céline Pellegrin,
Mathilde Petit, Marie Petruzzi,
Kateryna Ropers, Rachel Uçan